

Devenez un acteur clé de l'emploi local

en versant
le solde de la taxe
d'apprentissage
à votre agence
France Travail



Pourquoi choisir France Travail ?

En versant le solde de la taxe d'apprentissage à votre agence France Travail, vous contribuez à :

- soutenir l'emploi près de chez vous grâce à des initiatives impactantes,
- révéler les talents de votre territoire et faciliter le recrutement de profils adaptés à vos besoins,
- financer des actions locales au service de la formation et de l'insertion professionnelle dans votre territoire.

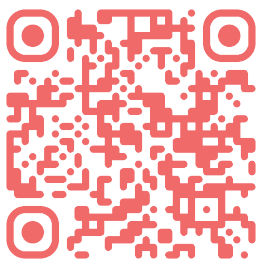
C'est l'occasion de donner à tous, les moyens de réussir grâce à des actions concrètes :

- Job datings, ateliers découvertes de métiers,
- rencontres professionnelles comme les salons et les forums,
- méthodes de recrutement innovantes comme les événements Du Stade vers l'emploi, pour recruter autrement, par le sport.

Et encore, d'autres solutions adaptées à votre bassin d'emploi.

Comment faire ?

Rendez-vous sur la plateforme en ligne SOLTéA ou scannez le QR code, puis sélectionnez votre agence France Travail.



Pour trouver votre agence :

Nom de l'établissement :

SIRET :

Ensemble, faisons grandir les compétences, les carrières et les opportunités !